



DUNE

ASSURANCE CONSTRUCTION CAUTION

- Garantie financière d'achèvement (GFA)
- Avec ou sans remboursement
- Garantie de bonne exécution (CPI)



PROMOTEURS IMMOBILIERS



ASSURANCE CONSTRUCTION CAUTION

Quelles garanties ?

- Garantie Financière d'Achèvement (GFA)
(avec ou sans remboursement)
 - **VEFA** - Vente en État Futur d'Achèvement
 - **VIR** - Vente d'Immeuble à Rénover
- Garantie de bonne exécution (CPI)
(Contrat de Promotion immobilière)
- Garantie de bonne fin
(Contractant général)

Quels avantages ?

- Toutes les garanties disponibles sur une seule plateforme :
 - Dommages Ouvrage
 - Tous Risques Chantier
 - Garanties Financières d'Achèvement
- Pas de prime minimum
- Des souscripteurs basés en France
- Une souscription par projet ou par promoteur

Quelle souscription ?

ANALYSE

JUSTIFICATION

Opérateur

Capacités financières et compétences du promoteur à réaliser et porter le projet

- Présentation du promoteur et ses dirigeants
- Comptes de la société qui porte le projet (et holdings éventuelles)
- Patrimoine mobilisable des associés du projet
- Analyse de l'activité (opérations en cours)

Opération

Adéquation entre le projet et les moyens mis en œuvre

- Validation administrative (PC, grille d'appels de fonds)
- Justification des financements de l'opération (fonds propres, crédits d'accompagnement)
- Éléments financiers de l'opération (CA, Prix de revient, Marge nette)
- Planning du projet
- Prévisionnel de trésorerie
- Principaux intervenants réalisateur
- Études techniques réalisées

Commercialisation

Attractivité du programme et **fiabilité** de la pré-commercialisation

- Localisation de l'opération
- Déclaration et description des lots commercialisés
- Déclaration et description des lots restant à commercialiser
- Attestations notariées des lots purgés de financement